

AVIS

***INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE DIMANCHE 5 JUILLET 2020
à 10H00 À LA SALLE POLYVALENTE***

L'ordre du Jour est le suivant :

- 1) Installation du Conseil Municipal,
- 2) Election du Maire,
- 3) Détermination du nombre des adjoints,
- 4) Election des adjoints au Maire,
- 5) Lecture de la charte de l' élu local.

En application des mesures de protection liées à la crise sanitaire née de l'épidémie de coronavirus notamment définies par l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 modifiée, je vous informe que les mesures ci-après définies s'appliqueront exceptionnellement :

- La séance du Conseil municipal se tiendra dans la salle polyvalente « Bouton de Nacre » en public mais avec un nombre limité de personnes présentes fixé à **8**. Ainsi seules premières personnes présentes pourront pénétrer dans la salle.
 - Les conditions de quorum sont modifiées. Le Conseil Municipal délibérera valablement si le tiers de ses membres en exercice sont présents.
 - Chaque Conseiller Municipal peut être porteur de deux pouvoirs.
- Enfin, s'agissant du déroulement des opérations de vote, les préconisations suivantes sont faites : port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique pour l'utilisation et le comptage des bulletins de vote.

Sainte-Geneviève, le 30 juin 2020

Le Maire,



Jacq
Jacqueline VANBERSEL